

# Laboratoire de Médiévisitque Occidentale de Paris

UMR 8589



---

## Lettre du LaMOP - numéro 43 - Mai - Août 2024

- [Éditorial](#)
- [Focus](#)
- [Séminaires/Enseignements](#)
- [Colloques/Journées d'études](#)
- [Parutions](#)
- [Articles des membres du LaMOP](#)
- [Nouvelles de la bibliothèque Halphen](#)
- [Activités des membres du LaMOP](#)
- [Présentation d'un travail de thèse en cours](#)
- [Nomination/Chercheur\(se\) invité\(e\)/Prix/Bourse](#)

---

## Édito

par la « **commission carbone** » du LaMOP :

Le changement climatique a remis au premier plan les questionnements des historiennes et des historiens sur le rapport des hommes et des femmes avec leur environnement. Au LaMOP, ces thématiques ont notamment été mises en avant il y a trois ans, à l'occasion de la journée consacrée à Jean-Pierre Devroey et du colloque « Dominer la nature, naturaliser la domination ». Loin de considérer ces questions sous un angle uniquement théorique, le laboratoire a aussi décidé d'agir à son échelle contre le réchauffement climatique. Par un vote tenu au printemps, les mesures présentées lors de l'assemblée générale du 12 septembre 2023 ont été approuvées.

Dorénavant, les voyages en train seront privilégiés par rapport à l'avion pour tous les trajets inférieurs à 6 heures (ou lorsqu'une solution en train de nuit est possible), afin de réduire le principal poste de dépense du budget carbone du laboratoire. En outre, les buffets financés par le LaMOP seront désormais végétariens, et le laboratoire veillera par ses pratiques et le choix de ses prestataires à réduire autant que possible le gaspillage alimentaire et les déchets. Enfin, les membres du laboratoire évalueront les émissions carbone correspondant à leurs demandes de financement, afin de disposer de données sérielles sur les émissions du laboratoire (bilan) et de prendre conscience des effets de nos pratiques. Ces données seront communiquées au groupement de recherche « Labos 1Point5 », pour contribuer aux études nationales sur le sujet. Par cette entreprise, le LaMOP rejoint le collectif des laboratoires soucieux d'adopter des pratiques plus durables. Bien entendu, ces mesures devront être complétées par d'autres, plus ambitieuses et plus efficaces, à l'échelle de l'École d'histoire de la Sorbonne, de l'université (rénovation des bâtiments, politique d'équipement informatique plus durable, etc.) et du CNRS. Il faut espérer que notre action au sein du LaMOP soit suivie par d'autres laboratoires et que les différentes instances de l'université et du CNRS se saisissent de ces questions.

---

## Focus

### **« L'écriture parlementaire de la loi dans l'Église latine au XV<sup>e</sup> siècle. Une constitutionnalisation de la monarchie pontificale » par Émilie ROSENBLIEH :**

Dans les espaces politiques européens de la fin du Moyen Âge, la contractualisation des liens prince-sujets est souvent restée implicite. Au cœur du processus de construction étatique, cette dynamique contractuelle se déploie en des assemblées élargies qui caractérisent le « moment parlementaire » (Michel Hébert). Dans l'Église latine juridicisée, les assemblées représentatives se sont fréquemment réunies au XV<sup>e</sup> siècle – du concile de Pise à Latran V (1409-1517) – et elles ont voulu infléchir l'autocratie pontificale par un ample travail législatif qui prit une ambition constitutionnelle, en particulier à Constance et à Bâle où l'assemblée siégea durablement sans pape. Réaffirmer l'autorité conciliaire pour produire la norme, y compris politique, c'était contenir la plénitude de puissance attachée au Siège apostolique depuis que l'Église romaine s'était muée en monarchie.

En écrivant le droit, il s'agissait de passer du paradigme du *decet*, qui laissait tout loisir au souverain d'appliquer ou suspendre la norme, au régime contraignant du *debet*, qui voulait imposer au pape des dispositions assorties de clauses pénales. C'est tout l'enjeu de la maxime romaine *Princeps solutus legibus*, dont la discussion a favorisé l'autonomisation de la pensée politique et qui, depuis Ernst Kantorowicz, nourrit l'analyse historique de la souveraineté et de sa construction juridique. À la faveur d'un rapport de force favorable, le concile de Constance adopta le décret *Frequens* (1417), imposant à la papauté la fréquente réunion de l'assemblée. Au moment où *cortès*, parlements et autres états restaient à la discrétion du prince, le concile général conquiert, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la maîtrise du calendrier parlementaire.

Le mémoire inédit d'habilitation à diriger des recherches que je prépare à la faveur d'une délégation au Lamop porte sur l'écriture parlementaire de la loi dans l'Église latine au XV<sup>e</sup> siècle. Il examine la dynamique de parlementarisation/constitutionnalisation qui s'est déployée dans l'Église-institution, et que la monarchie pontificale, engagée dans un processus d'absolutisation/ritualisation, a progressivement contrée. Sans rechercher les origines chrétiennes du parlementarisme au prix d'une continuité rétrospective, il s'agit d'analyser les délibérations parlementaires dans les écritures pragmatiques des assemblées dont la conservation résulte de processus de dispersion-sélection.

Une première enquête concerne l'authentification des décrets conciliaires. À partir du concile de Constance, un changement de paradigme intervient : la souscription des prélats réunis, qui prévalait depuis Nicée (325), cède la place aux souscriptions notariées et à la bulle de l'assemblée. Les notaires conciliaires apparaissent comme des acteurs décisifs de la nouvelle légitimité parlementaire, en particulier Pierre Brunet, dont les papiers sont conservés, et Michel Gauthier qui ont tous deux supervisé la production de livres législatifs authentiques à Bâle puis Lausanne.

Pour appréhender les pratiques délibératives en vigueur dans les conciles, l'étude est contrainte de se fonder sur les règlements, projetés ou adoptés, car les actes de la pratique restent (volontairement) imprécis sur le vote. La prise de décision collective à la majorité numérique simple s'est banalisée, à l'encontre de la tradition institutionnelle de l'Église latine. Dans les différentes commissions conciliaires où se construisaient des « majorités emboîtées » (Jon Elster), les délibérations étaient quasi-quotidiennes, et elles ne concernaient pas simplement l'approbation ou le rejet d'une proposition, mais elles intervenaient sur la rédaction des textes législatifs. Les projets de décrets, biffés et complétés en séance, que j'ai retrouvés parmi les papiers de Pierre Brunet, en témoignent.

Le silence assourdissant de la documentation conciliaire sur le vote connaît une exception : le vote du 5 décembre 1436 effectué à Bâle en assemblée générale pour choisir la ville où réunir le concile œcuménique et faire l'union avec les Églises d'Orient. Ce vote solennel intervint dans les négociations tendues entre les Grecs, le pape et le concile, c'est pourquoi Pierre Brunet inscrivit dans son protocole la liste des 353 votes et le procès-verbal des résultats. Cette documentation exceptionnelle permet d'entrer dans la fabrique complexe de la majorité, chaque votant formulant d'un à huit choix hiérarchisés – 993 au total. Ce vote enregistré en faveur de Bâle, Avignon ou la Savoie divisa l'assemblée puis, après le transfert du concile de Bâle à Ferrare (18 septembre 1437), la chrétienté latine.

C'est sur l'élargissement des assemblées et l'attribution d'une voix délibérative à tous les membres que les débats se concentrèrent. Cette question s'imposa au point de faire l'objet d'un traité spécifique : l'*Opusculum de vocibus* que Hermann Soest rédigea en 1438, dont je donnerai une édition complète à partir des quatre témoins conservés. Ces débats manifestent la profonde acculturation temporaire de l'Église à la majorité numérique et ils contribuèrent à fixer le vocabulaire électoral.

L'élection du pape constitue un enjeu de pouvoir particulièrement propice au rééquilibrage politique. J'examine enfin la législation que les conciles consacrèrent à l'élection pontificale, non seulement pour organiser l'élection d'un pape – comme à Pise (1409), Constance (1417) ou Bâle (1439) – mais plus généralement pour circonvenir l'autorité monarchique du pape. Les tentatives législatives les plus ambitieuses concernent la rédaction d'un serment contraignant que le pape devait prêter lors de son couronnement, voire, selon le décret bâlois du 26 mars 1436, réitérer chaque année. Assorti d'un programme de gouvernement, ce serment annuel manifeste l'ambition constitutionnelle du concile, qui peina toutefois à l'imposer aux papes. En cela, la constitutionnalisation de la monarchie pontificale demeure un possible politique en partie advenu.

---

## Séminaires / Enseignements

**2 mai 2024 :**

Présentation et débat autour du livre de Régine LE JAN : « Amis ou ennemis ? Émotions, relations, identités au Moyen Âge », Paris, Édition du Seuil, 2024 -> Repenser le Xe siècle.

**14 mai 2024 :**

Communication de Daisy DELOGU et de Laëtitia TABARD : « La poésie de deuil du XV<sup>e</sup> siècle : larmes de l'amour, cris de la cité » -> [Histoire médiévale de la conscience politique](#).

**15 mai 2024 :**

Communication de Frans DOPERÉ : « Prospection technologique de carrières antiques à Sagalassos (Sud-Ouest d'Anatolie) » -> [Carrières et constructions](#).

**21 mai 2024 :**

Communication de Jean-Claude SCHMITT et de Marlène BEGHIN : « Des rêveurs. Anthropologie historique des états de conscience » -> [Histoire médiévale de la conscience politique](#).

**28 mai 2024 :**

Communication de Damien BOQUET et de Zrinka STAHULJAK : « L'homosexualité amoureuse : une histoire empêchée ? » -> [Histoire médiévale de la conscience politique](#).

**29 mai 2024 :**

Communication de Michaël WYSS et de Jean-Pierre GÉLY : « Synthèse du séminaire » et « visite de terrain à la basilique de Saint-Denis » -> [Carrières et constructions](#).

**31 mai 2024 :**

« Le travail de représentation ». Communications de Sophie BÉROUD : « *Le travail de représentation syndical : entre façonnage institutionnel et appropriations militantes* », de Gaëtan BONNOT : « *Exprimer et légitimer la représentation à l'œuvre dans les assemblées d'états (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)* », de Yves DÉLOYE : « *Le cléricalisme électoral en France : entre représentation descriptive et démocratie représentative* » et de Jean GARRIGUES : « *Les patrons, le parlement et la représentation sous la III<sup>e</sup> République* » -> [La représentation politique](#).

**4 juin 2024 :**

Communication de Émilie ROSENBLIEH et de Jean-Baptiste BRENET : « Des Dialogues pour débattre. Une saisie des enjeux politiques dans l'Église » -> [Histoire médiévale de la conscience politique](#).

**21 juin 2024 :**

« Critiquer la représentation, critiquer les représentants ». Communications de Thomas BRISSON : « Diversité ethnique, formation nationale et fermeture du champ politique : enjeux contradictoires de la représentation politique dans la Singapour post-impériale », de Samuel HAYAT : « *La souveraineté contre la représentation : les usages révolutionnaires du rousseauisme* », de Rachel RENAULT : « Qui représente la plèbe ? Émeute, famine et politique à Erfurt en 1771 » et de Michèle RIOT-SARCEY : « De la représentation politique au XIX<sup>e</sup> siècle. Construction et problèmes » -> [La représentation politique](#).

---

## Colloques / Journées d'études

**2 avril-13 juillet 2024 :**

« Représenter le lointain : un regard européen », exposition cartographique à la Bibliothèque Municipale de Lyon. [En savoir plus](#).

**9-11 mai 2024 :**

« Digitizing the Middle Ages : the Impacts of Digitized Corpora on Medieval Historiography », 59th International Congress on Medieval Studies, Kalamazoo 2024 (Virtual). [En savoir plus.](#)

**14 mai 2024 :**

Xe journée du LaMOP. Invité : Bernhard JUSSEN, Aubervilliers. [En savoir plus.](#)

**27-29 mai 2024 :**

Colloque final du projet « ANR e-NDP Notre-Dame de Paris et son cloître », Paris. [En savoir plus.](#)

**29-30 mai 2024 :**

« L'exemption fiscale au Moyen Âge », colloque co-organisé par le LaMOP, Toulouse. [En savoir plus.](#)

**3-5 juin 2024 :**

Lancement de l'ANR « ECOMED », Milan. [En savoir plus.](#)

**26-28 août 2024 :**

École d'été d'histoire économique et sociale, Suse, Italie. [En savoir plus.](#)

---

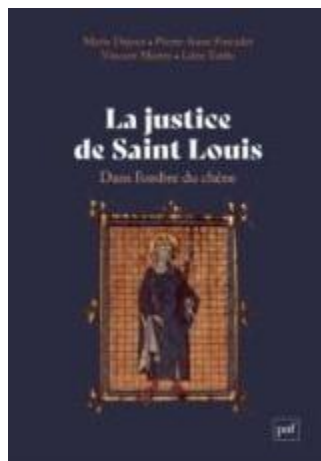
## Parutions



**Philippe BERNARDI, Caroline BOURLET, Maxime L'HÉRITIER, Corine MAITTE, Judicaël PETROWISTE (dir.), *Dans les règles du métier. Objets et contenus des réglementations de métier au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Palerme, New Digital Frontiers srl, 2023.**

Les règles des métiers ne se limitent pas, entre les XIIIe et XVIIIe siècles, aux seuls règlements intérieurs des corporations – qui ont trop longtemps constitué l'objet unique de l'attention des chercheurs. Dans le cadre d'un projet sur « les formes de réglementation des métiers dans l'Europe médiévale et moderne », ce volume, issu d'une troisième rencontre internationale, s'est concentré sur les objets et les contenus des textes réglementaires encadrant les activités professionnelles. Il s'est agi de les considérer dans

leur diversité et de dépasser la lettre même de ces coutumes, règles éparées ou statuts, pour s'interroger sur les intentions des rédacteurs. C'est, en effet, par l'analyse des contenus que les auteurs cherchent à saisir les finalités effectives de la réglementation pour mieux appréhender, au-delà des buts revendiqués dans les préambules de certains textes, les visées sous-jacentes ou implicites de ces normes. La première partie montre la variété des objectifs des réglementations, tandis que la seconde est consacrée plus précisément aux métiers de bouche et la troisième aux métiers du cuir et des métaux.



**Marie DEJOUX, Pierre-Anne FORCADET, Vincent MARTIN, Liêm TUTTLE (éd.), La justice de Saint-Louis. Dans l'ombre du chêne, Paris, Presses universitaires de France, 2024.**

Que Saint Louis soit passé à la postérité comme un roi de justice tient à la force d'une image, profondément gravée dans l'inconscient de générations de Français : celle du bon roi rendant ses arrêts sous son chêne à Vincennes. Allusion pourtant fugace de Joinville, le chêne mythique a éclipsé l'essentiel, dans les mémoires et dans les travaux des historiens : l'exercice concret, quotidien et pratique de la justice, orchestré notamment par le Parlement, institution judiciaire pluriséculaire fondée précisément au temps du saint roi. Cet ouvrage de synthèse entend démontrer qu'en ce mitan du XIII<sup>e</sup> siècle et après plusieurs décennies de considérable accroissement du domaine royal, la justice fut l'un des chemins privilégiés par la Couronne pour conforter sa légitimité et forger sa souveraineté. À la croisée de l'histoire et de l'histoire du droit, ce livre retrace une page centrale et pourtant méconnue de l'histoire de la justice française. [En savoir plus.](#)



**Vito LORÉ , Geneviève BÜHRER-THIERRY, Régine LE JAN (eds.) , *Agir en commun dans les sociétés du haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2024.**

Au-delà des communautés stables et durables qu'on peut saisir autour des lieux ou dans un cadre institutionnel, les petites communautés locales du haut Moyen Âge n'avaient habituellement pas de statut formalisé : en l'absence de cadres institutionnels, nous ne pouvons souvent saisir leurs caractères qu'à travers les récits de leurs actions, ou à travers d'autres traces, laissées par leurs actes dans la documentation, écrite ou archéologique. Mais encore faut-il se poser la question de savoir comment agissaient les communautés au haut Moyen Âge, dans quels contextes et dans quels buts ? L'action commune, surtout si elle est récurrente, fortifie-t-elle ou forme-t-elle la communauté ? Le présent ouvrage vise à décrypter les différentes manières "d'agir en commun" dans les sociétés du haut Moyen Âge, en posant les questions de l'initiative de l'action, des différents modes d'action et de leur influence sur la structure de la communauté, des types et des formes d'action communautaire. [En savoir plus.](#)



**Nicolas THOMAS, Lise SAUSSUS, Danièle ARRIBET-DEROUIN, Marc BOMPAIRE (dir.), *Le travail des métaux dans les villes à la fin du Moyen Âge*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2024.**

De la parure aux chantiers de construction des cathédrales, les métaux, vils ou précieux, sont partout dans les villes de la fin du Moyen Âge. Le cœur des cités occidentales est peuplé de professionnels qui forgent, fondent, vendent, revendent ou recyclent les produits de la métallurgie. Cet ouvrage rassemble plus de vingt contributions prononcées lors d'un colloque international tenu à Paris en 2019 en hommage au Professeur Paul Benoit et à ses travaux sur la métallurgie médiévale. Faisant écho à une table ronde coorganisée par ce dernier en 1984, cette rencontre avait pour objectif de dresser un état des lieux, trente-cinq ans après, dans une perspective interdisciplinaire. Ce volume explore les liens entre la ville et le travail du métal. Quel est le rôle des acteurs urbains dans l'extraction et la circulation des ressources, métalliques ou combustibles ? Qui sont les artisans du métal et comment travaillent-ils ? Comment s'intègrent-ils aux chantiers qui animent les villes ? Se dévoilent ainsi les travailleurs du fer et du cuivre, plombiers, fabricants de *menues chosettes* en étain, monnayeurs, canonniers et horlogers au travers d'un large espace en France et en Europe et jusqu'à la ville de Damas. Par des approches variées, ce volume interroge la diversité des activités métallurgiques, leurs productions et leurs techniques, au moyen de données issues de l'archéologie, des textes, ou encore de l'archéologie expérimentale. [En savoir plus.](#)

---

## Articles des membres du LaMOP

Cette liste n'est pas exhaustive. Ne sont mentionnés ici que les articles dont les références nous ont été communiquées par leurs auteurs :

Justine AUDEBRAND : « La place des tantes dans les sociétés du haut Moyen Âge occidental (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », dans la revue « *Revue Historique* », numéro 709, 2024.

Justine AUDEBRAND : « Une histoire politique du culte de saint Kenelm dans l'Angleterre de la fin du X<sup>e</sup> siècle », dans la revue « *Médiévales* », tome 85, 2024.

Adrien BAYARD : « Estimation de la valeur et de la production du sel en Aquitaine (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », dans la revue « *Médiévales* », tome 85, 2024.

Octave JULIEN : « Formes et usages des manuscrits médiévaux de la coutume de Normandie », dans la revue « *Annales de Normandie* », 73<sup>e</sup> année, n°2, juillet-décembre 2023, pages 41-81.

---

## Nouvelles de la bibliothèque Halphen

De nouvelles acquisitions sont venues enrichir le fonds de la bibliothèque :

- Jean DELORME, *Les grandes dates au Moyen Âge*, Paris, 1981 (don de Brigitte LION).

- Jean FAVIER (dir.), Jean-Loup LEMAITRE, *Le livre du chapitre des célestins de Marcoussis*, Paris, 1999.



- Guy FOURQUIN, Seigneurie et Féodalité au Moyen Âge, Paris, 1977 (don de Brigitte LION).
- Pero LOPEZ DE AYALA, Peter SUCH, Chronicle of king Pedro (Cronica del rey Don Pedro), trois volumes (1350-1369), Liverpool, 2020.
- Élisabeth LUSSET et Clément PIEYRE, La pénitencerie apostolique sous Innocent VIII (1484-1492), Rome, 2024.
- Joseph-Gabriel RIVOLIN, Roberto WILLIEN, Le manuscrit d'Avize. Le codex 59 de la bibliothèque du grand séminaire d'Aoste (XV<sup>e</sup> siècle), Aoste, 2023 (don de l'UMR Orient-Méditerranée).
- Laurent THEIS, Dagobert, un roi pour un peuple, Paris, 1982 (don de Brigitte LION).

Quelques nouveaux périodiques sont également à votre disposition :

- Genèses, numéro 133 (don des responsables de la revue).
- Médiévales, tome 76, Vincennes, 2019 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 77, Vincennes, 2019 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 78, Vincennes, 2020 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 79, Vincennes, 2020 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 80, Vincennes, 2021 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 81, Vincennes, 2021 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 82, Vincennes, 2022 (don de Fanny MADELINE).
- Médiévales, tome 83, Vincennes, 2022 (don de Fanny MADELINE).
- Speculum, janvier 2024 (don de Claude GAUVARD).
- Speculum, avril 2024 (don de Claude GAUVARD).

---

## Activités des membres du LaMOP

### 15-16 mai 2024 :

Jérôme HAYEZ : participation à la journée d'études : « *Regole, norme e giustizia per le imprese e per il mondo del lavoro nell'Italia del tardo Medioevo* », Cagliari, Italie.

### 15 mai 2024 :

Élisabeth LUSSET et Isabelle HEULLANT-DONAT : « *Enfermements. Histoire comparée des enfermements monastiques et carcéraux – Retour sur un programme de recherche pluriannuel soutenu par le LabEx HaStec* », communication dans le cadre du colloque : « HASTEC : 14 ans d'expérience collective de la recherche (2011-2024) », Aubervilliers.

### 16 mai 2024 :

Eliana MAGNANI et Nicolas PERREAUX : « Modéliser les représentations - explorer les savoirs. Réflexions croisées sur l'apport des corpus numériques CBMA et CARo à l'histoire de l'Europe médiévale », communication dans le cadre du colloque : « HASTEC : 14 ans d'expérience collective de la recherche (2011-2024) », Aubervilliers.

Thierry KOUAMÉ et Cécile FABRIS : « La prosopographie : objets et méthodes. Retour sur une décennie d'enquêtes (2012-2022) », communication dans le cadre du colloque : « HASTEC : 14 ans d'expérience collective de la recherche (2011-2024) », Aubervilliers.

Laurent FELLER : « Les cultures de l'économie en histoire médiévale et moderne : autour de l'école d'été d'histoire économique (2012-2023) », communication dans le cadre du colloque : « HASTEC : 14 ans d'expérience collective de la recherche (2011-2024) », Aubervilliers.

**23 mai 2024 :**

André MOUTINHO RODRIGUES : « Chapeau de vent et de fumée : la vision du cardinalat depuis les sièges du parlement médiéval du Portugal (XV<sup>e</sup> siècle) », communication dans le cadre de « Les miroirs de la pourpre - Les écrits relatifs à l'ethos et aux devoirs des cardinaux (XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », Rome, Italie.

**23-26 mai 2024 :**

Élisabeth LUSSET : « Échapper à l'ascèse ou l'embrasser ? Réguliers et réformes monastiques (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle) », communication dans le cadre du 55<sup>e</sup> congrès de la SHMESP, Saint-Étienne.

**27 mai 2024 :**

Julie CLASTRE et Darwin SMITH : « Propos introductif » dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Jean-Philippe GENET : Présidence de séance dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Olivier CANTEAUT, Anne MASSONI et Darwin SMITH : « L'édition numérique des registres du chapitre », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Émilie COTTEREAU-GABILLET : « Les livres du Trésor de Notre-Dame aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles d'après les inventaires et les mentions des registres capitulaires », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Claude GAUVARD : Présidence de séance dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Fabrice DELIVRÉ : « Les mentions de livres dans les registres capitulaires de Notre-Dame au XV<sup>e</sup> siècle », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

**28 mai 2024 :**

Philippe BERNARDI et Étienne HAMON : « Le chapitre de Notre-Dame et son maître d'œuvre : Jean James (1431-1456) », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Hélène NOIZET et Boris BOVE : « Les maisons canonales du cloître Notre-Dame au XV<sup>e</sup> siècle : une cartographie impossible ? », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Julie CLAUSTRÉ et Nicolas PERREAUX : « Une cathédrale de mots : expériences lexicales et sémantiques sur le corpus des registres de Notre-Dame », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Sébastien NADIRAS et Darwin SMITH : « Les travaux et les jours de Guillaume de Rivery, notaire du chapitre de Notre-Dame (1436-1461) », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

Élisabeth LUSSET : « Hommes et femmes au service du chapitre de Notre-Dame », communication dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

**29 mai 2024 :**

Christine BARRALIS, Dany SANDRON, Vincent TABBAGH, Darwin SMITH, Julie CLAUSTRE et Anne-Françoise SCHMID, table-ronde dans le cadre du colloque final du projet « ANR e-NDP *Notre Dame de Paris et son cloître* », Paris. [En savoir plus.](#)

**30 mai 2024 :**

Olivier MATTÉONI : « Fiscalité royale et exemption en France au XIVe siècle », communication dans le cadre du colloque : « L'exemption fiscale au Moyen Âge », Toulouse. [En savoir plus.](#)

**6 juin 2024 :**

André MOUTINHO RODRIGUES : « Les cardinaux du Portugal et la Curie romaine aux XIVe et XVe siècles : une lacune historiographique », communication dans le cadre de l'atelier « La papauté et le Portugal au Moyen Âge », Porto, Portugal.

**12 juin 2024 :**

Hugo VIDON : co-organisation de la journée d'études : « Les appropriations de l'eau, de l'Antiquité à nos jours », Villeneuve d'Ascq. [En savoir plus.](#)

**22 juin 2024 :**

Eliana MAGNANI et Nicolas PERREAUX : « Y a-t-il un lexique économique dans les chartes de Cluny ? », communication dans le cadre du colloque « Cluny et l'économie. L'abbaye médiévale entre la Bourgogne et l'Europe », Cluny. [En savoir plus.](#)

**26-27 juin 2024 :**

Élisabeth LUSSET : « Mariages, homicide et pardons : le cas Jacque Le Carpentier, Amiens, années 1490 », communication dans le cadre des « *Rencontre orléanaise d'histoire du droit et d'anthropologie médiévale (ROHDAM), Femmes, genres et droits au Moyen Âge (II)* », Orléans.

**1er-4 juillet 2024 :**

Élisabeth LUSSET : « Losers of Monastic Reform. How to escape from monastic vows. A case study of France in the 1480s-1530 », communication dans le cadre de « Losers and Outcasts of Monastic Reform », Leeds, Royaume-Uni.

**3 juillet 2024 :**

Julie RICHARD DALSADE : « Three sons of Noah for three parts of the world : The making of a cartographic convention through Carolingian networks of knowledge », communication dans le cadre de la 30e Conférence Internationale sur l'histoire de la cartographie, Lyon.

Juliette DUMASY-RABINEAU : « A Map of Venice and its lagoon in late 15th Century », communication dans le cadre de la 30e Conférence Internationale sur l'histoire de la cartographie, Lyon.

**4 juillet 2024 :**

André MOUTINHO RODRIGUES : « From Crisis to Cardinals : The Development of a Portuguese Cardinalate in the 15th Century », communication dans le cadre de la table-ronde : « Born from the Crisis : The Rise of National Cardinals after the Western Schism », Leeds, Royaume-Uni.

**7-13 juillet 2024 :**

Fabrice DELIVRÉ : « Johannes Andreae on Episcopal Election : Legal Thought, Teaching and Practice », communication dans le cadre du 17th International Congress of Medieval Canon Law, Cantorbéry, Royaume-Uni.

Élisabeth LUSSET : « Petitioning both the Pope and the King of France. A comparative study of letters of pardon (15th century) », communication dans le cadre du 17th International Congress of Medieval Canon Law, Cantorbéry, Royaume-Uni.

**17 juillet 2024 :**

Eliana MAGNANI : « Corpus de textos medievales digitalizados ¿ Para qué sirve ? », communication dans le cadre de la L Semana Internacional de Estudios Medievales - ¿Qué Edad Media hoy ? Desafíos globales, nuevas vías, otros públicos, Estella, Espagne. [En savoir plus.](#)

---

## Présentation d'un travail de thèse en cours

**« Le rôle du clergé de la cathédrale dans la formation, l'organisation et la gestion de l'espace urbain et péri-urbain chartrain, genèse et postérité d'un territoire médiéval », par Laurent COULON sous la direction d'Hélène NOIZET :**

Dans un paysage dominé par la haute silhouette de la cathédrale, la ville de Chartres et ses abords forment à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne un espace spécifique. Les évêques et le chapitre cathédral ont été les principaux acteurs de la formation de cet espace. Il s'agira de préciser la forme et la temporalité de cette morphogenèse spatiale. L'évolution des dynamiques relationnelles entre ces deux acteurs et leurs répercussions spatiales servira de toile de fond à cette étude.

Si la ville est relativement aisée à délimiter, l'espace péri-urbain est plus compliqué à saisir et englobe des réalités mouvantes. Le passage de la notion de *suburbium* à celle de banlieue permet néanmoins de préciser et choisir un espace comprenant la ville, les faubourgs, la banlieue et une « couronne » de paroisses limitrophes à cette dernière. La banlieue, correspondant à une juridiction temporelle et spirituelle qui échappe à l'évêque et aux archidiaques, dépend uniquement du doyen du chapitre. Tandis que la « couronne » des paroisses limitrophes, située hors de la juridiction du doyen mais fortement contrôlée par le chapitre en tant que communauté, accueille le chef-lieu de trois des quatre principales circonscriptions organisationnelles des possessions du chapitre. En définitive cela concerne un espace de cinq à dix kilomètres de rayon autour de la ville.

Sur le plan de la temporalité, trois grandes phases peuvent être distinguées. Dans un premier temps, sous la conduite de l'évêque la ville et surtout le *suburbium* connaissent une période d'aménagement et de relèvement qui débute vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle. Ce mouvement atteint son apogée avec la reconstruction de la cathédrale sous la houlette de l'évêque Fulbert. À partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la ville connaît un essor sensible qui se prolonge jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le même temps le chapitre s'émancipe progressivement de l'évêque, et débute, pour lui, une longue période d'acquisitions immobilières et foncières dans la ville, le *suburbium* et le reste de l'espace extérieur, encore mal connu. Ces acquisitions sont le fait de chanoines qui lèguent ou cèdent au chapitre des biens, tenus en propre ou récemment acquis. Ces donations permettent au chapitre de constituer un patrimoine non affecté aux prébendes.

Cette première grande phase se clôt à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sur une série de moments clés.

La ville, qui s'est largement étendue, est ceinturée par une nouvelle enceinte, définitive, qui fige en grande partie le tissu urbain intra-muros. Après l'incendie de 1194, le chantier de déconstruction de la cathédrale gothique est lancé sous l'impulsion du chapitre. Il sera rapide. Le chapitre connaît une réforme organisationnelle et fonctionnelle.

Dans un second temps, à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle, la ville atteint son acmé médiévale. Elle connaîtra encore quelques extensions et modifications, mais ce sera limité et à la marge. La cathédrale et le cloître canonial deviennent la « grande affaire » du chapitre, qui continue ses acquisitions immobilières et foncières, par le biais des donations, qui portent de plus en plus sur la banlieue et le reste de l'espace extérieur, de mieux en mieux connu. Des indices permettent de penser que c'est à ce moment qu'est mis en place un mode de gestion relativement original pour la gestion du patrimoine canonial non affecté aux prébendes. C'est également à cette période que le chapitre, face à l'évêque et au comte, semble affirmer de plus en plus fortement ses prétentions au temporel et au spirituel. Phénomène exacerbé à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par la volonté du chapitre de clore le cloître canonial. Clôture qui deviendra effective au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette seconde grande phase s'achève dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle par la réalisation de « compromis » entre le chapitre et le comte (1306) et entre le chapitre et l'évêque (1328). Mais aussi par une mise par écrit exhaustive des possessions et des droits du chapitre (1300) et de l'évêque (peu après). Enfin par la concrétisation de la fermeture du cloître qui, par son ampleur, va marquer durablement l'espace urbain et les relations entre le chapitre et la ville.

Dans un dernier et troisième temps, à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la ville et son arrière-pays doivent faire face aux différentes difficultés du temps. Si les acquisitions foncières et immobilières du chapitre diminuent, les donations des chanoines concernent de plus en plus des fondations, multipliant ainsi les chapelles et les offices dans la cathédrale. L'évêque et le chapitre doivent s'adapter et apporter des réponses aux problèmes qui surgissent. Ils aident ponctuellement les populations, par exemple en ouvrant leurs greniers ou en contribuant à la mise en défense de la ville et de ses abords. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'occupation bourguignonne de la ville, de 1417 à 1432, provoque des scissions au sein du chapitre, l'effondrement de la ration de grain des prébendes, entre 1417-1420 et 1463-1465, aboutissent à la non résidence de nombreux chanoines. Le chapitre doit gérer un important parc immobilier en déshérence, et, en réponse, ouvre le cloître aux laïcs en leur louant les maisons canoniales inoccupées et en assouplissant les règles concernant la clôture. Le retour des absents et la reprise en main du cloître ne se fera pas sans heurts ni conflits. Les dernières décennies de ce siècle correspondent à une remise en état de l'espace péri-urbain et à un rétablissement de la prospérité.

Cette troisième grande phase se termine pendant les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle symboliquement par le retour, pour le chapitre, d'une volonté d'embellissement de la cathédrale avec la construction de la flèche en gothique flamboyant du clocher nord et le lancement d'un tour de chœur monumental richement sculpté.

---

## Nomination / Chercheur(se) invité(e) / Prix / Bourse

**Chercheuse invitée :**

Isabel RUIZ DE LA PEÑA, professeure d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'université d'Oviedo en Espagne, est invitée au LaMOP en mai et juin 2024. Elle est membre du groupe de recherche interdisciplinaire « *DocuLab. Laboratorio de Documentación Histórica* » et ses travaux portent sur l'art du haut Moyen Âge et l'art roman dans le nord-ouest de l'Espagne, avec une attention particulière pour les espaces et monuments funéraires, les arts somptuaires et l'imaginaire lié à la construction de la mémoire des élites sociales. Parmi les nombreux projets collectifs auxquels elle participe, Isabel RUIZ DE LA PENA collabore actuellement au programme « *MINORES. Construire la mémoire des élites périphériques dans la Couronne de Castille et le Royaume de Navarre (Xe-XVIe siècles)* » ( <https://elitesminores.hypotheses.org/>). Nous lui souhaitons la bienvenue.

(Texte rédigé par Eliana MAGNANI).



Si vous avez des informations susceptibles d'être mises dans les prochains numéros, merci de bien vouloir les envoyer à Willy MORICE : [Willy.Morice@univ-paris1.fr](mailto:Willy.Morice@univ-paris1.fr)

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros, n'hésitez pas à contacter Willy MORICE : [Willy.Morice@univ-paris1.fr](mailto:Willy.Morice@univ-paris1.fr). Il vous sera possible, quoi qu'il en soit, de vous désinscrire à tout moment.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion d'une lettre d'information. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au LaMOP.

© LaMOP UMR 8589 CNRS/Université Paris 1

Directeur de la publication : Direction du LaMOP